Vers des territoires sobres

Note de cadrage préparatoire au Comité Régional TEPOS-CV

7 décembre 2021

Introduction : la sobriété, une nécessaire démarche transversale

Définition : *« moins mais mieux »*

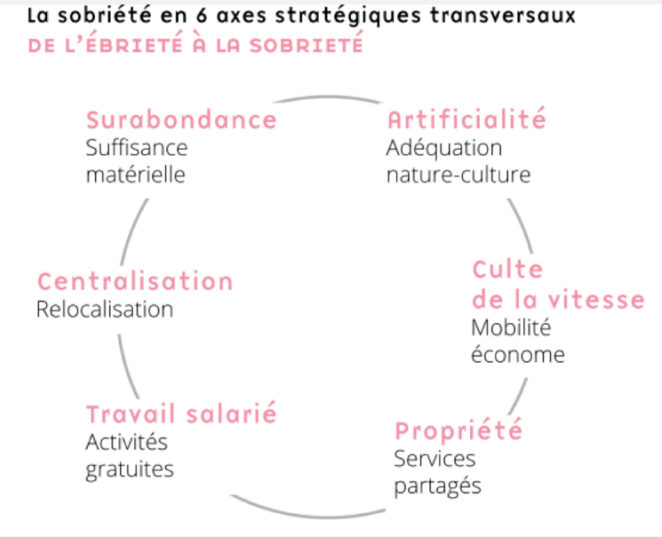

Source : Virage Energie

Source de la définition ci-contre : Panorama sur la notion de sobriété – Ademe

Il n'existe pas de définition précise et consensuelle de la sobriété, mais de manière générale, il s'agit d'une démarche de **réduction des consommations superflues** s'organisant par une hiérarchisation des besoins qui peut s'exercer au niveau individuel comme s'organiser au niveau collectif.

Cela autour de 4 leviers que sont :

- la sobriété **structurelle** (organiser l'espace ou les activités pour favoriser la modération)
  ex : limiter l'étalement urbain
- la sobriété **dimensionnelle** (dimensionner les équipements à leurs conditions d'usage)
  ex : véhicules petits/compacts pour trajets du quotidien
- la sobriété **d'usage** (utiliser au mieux les équipements pour réduire leur consommation)
  ex : limiter la vitesse de circulation routière
- et la sobriété **conviviale** (mutualisation)
  ex : favoriser la colocation

La maîtrise de la demande en énergie s'appuie sur la sobriété et l'efficacité énergétique, mais ces deux notions sont souvent confondues.

Sobriété énergétique

Prioriser les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie

→ Repose sur les changements de comportements et de pratiques

Ex : se déplacer en vélo plutôt qu'en voiture pour aller au travail

≠

Efficacité énergétique

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à un même besoin

→ S'appuie sur des solutions techniques et technologiques

Ex : changer de voiture pour un véhicule qui consomme moins d'essence au km

Le confort dans la sobriété ?

Adopter des modes de vie compatibles avec les limites planétaires signifie consommer beaucoup moins d'énergie qu'aujourd'hui. **Il ne s'agit pas pour autant de nier tout progrès** et de retourner à des modes de vie ancestraux, comme l'affirment certains détracteurs de la sobriété. L'université de Leeds a ainsi montré dans une étude qu'il est possible de consommer assez peu d'énergie tout en (notamment) :

- Possédant un frigo, un congélateur, un appareil de cuisson et un ordinateur par ménage, ainsi qu'un téléphone par personne,
- Consommant 50 L d'eau par personne et par jour dont 20 L d'eau chaude, vivant dans un logement à 20°C toute l'année,
- Se déplaçant de 5 000 à 15 000 km par an, tous modes de transport confondus.

Il s'agit donc plutôt de **réduire significativement nos consommations tout en conservant un mode de vie proche** de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Le 100% EnR atteignable grâce à la sobriété énergétique

Un mix énergétique 100 % renouvelable est possible en misant sur une réduction des consommations. **La seule sobriété énergétique permettrait de réduire nos consommations énergétiques d'environ un tiers en 2050** par rapport à 2015.

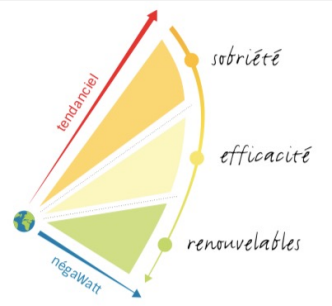

La démarche négaWatt : la sobriété à la racine de l'action. Voir le scénario négaWatt 2022-2050.

Axer l'effort sur la sobriété permet aussi de **ne pas avoir à compter sur des solutions technologiques** pour l'heure non matures, onéreuses ou difficilement déployables à grande échelle dans les temps impartis : il faut agir vite !

Source : association négaWatt

1 - La sobriété au cœur de la démarche TEPOS

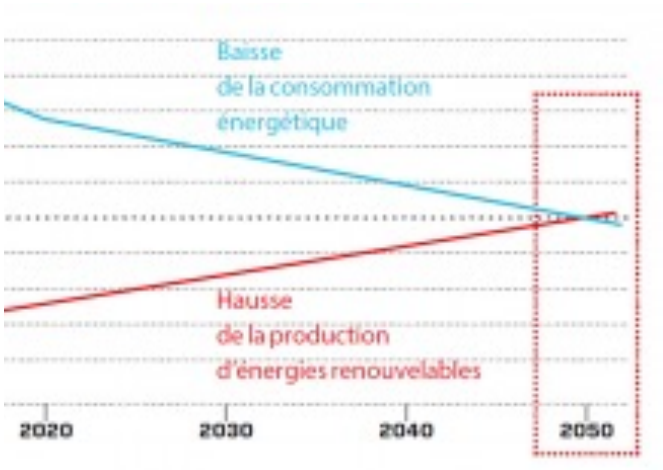

La **baisse de la demande en énergie**, associant sobriété et efficacité énergétique, représente environ **50 % de l'effort à fournir** pour atteindre l'objectif TEPOS

La sobriété n'est pas qu'une démarche individuelle

La sobriété touche en partie les comportements individuels, néanmoins les collectivités ont un rôle essentiel à jouer pour le déploiement de modes de vie sobre, à travers la sensibilisation, mais également **l'intégration systématique des enjeux de sobriété dans les politiques de la collectivité**. En effet, pour aboutir au seuil de 2 tonnes de CO_2 par personne et par an nécessaire pour respecter les accords de Paris, la part de l'effort individuel ne pourra pas, de manière réaliste, dépasser ¼ des réductions nécessaires. Les **trois quarts de l'effort restants relevant ainsi de l'effort collectif** (agriculture, services publics, électricité…).

Source : étude « Faire sa part ? », carbone 4

3/4** de l'effort de sobriété relèvent du **collectif

Etat des lieux de la place de la sobriété dans les démarches des TEPOS-CV Auvergne-Rhône-Alpes

De nombreuses **actions déjà mises en œuvre…**

Parmi les 24 territoires du réseau TEPOS-CV AURA ayant répondu au questionnaire préalable, 95 % mènent des actions de sobriété, mais **70 % ne l'intègrent pas dans une politique globale**.

…mais des **difficultés rencontrées :**

- Les territoires peinent à **mobiliser les acteurs** du territoire, notamment à cause de la **perception négative** de la sobriété et du manque de compréhension de ce sujet.
- Plusieurs territoires pointent le manque de **moyens, financiers** mais aussi **humains,** notamment pour organiser des animations, et mettre en place des aides financières à destination des ménages.

…et des **besoins** énoncés :

- **D'informations** sur les démarches de sobriété et de **retours d'expériences.**
- **D'indicateurs de mesure** sur les résultats d'actions de sobriété mises en œuvre, pour vérifier et démontrer leur efficacité.
- **D'arguments pour convaincre les élus** des bénéfices liés à la mise en place d'actions de sobriété.

2 - Méthodologie pour la mise en œuvre de politiques de sobriété

→ *Cette proposition méthodologique est issue de l'étude de l'ADEME « TERSOB » sur les politiques territoriales de sobriété*.

Interroger systématiquement le besoin

Cette démarche peut se traduire par le processus suivant :

Compréhension → **Mesure** → **Évitement** → **Réduction** → **Compensation**

En préalable à la démarche, information et sensibilisation, voire **formation des agents et des élus**

Afin d'**arbitrer la nécessité** de manière objective, recourir à des indicateurs peut s'avérer utile

Abandonner un projet ou le remplacer par une **alternative plus sobre**

La compensation des effets d'un projet (par exemple, artificialisation de terres) doit venir en **dernier lieu,** une fois les autres étapes mises en place

L'association des citoyens

La sobriété impose une remise en question de nos modes de vies et de nos valeurs. Ainsi, la **concertation** est essentielle, de manière la plus **inclusive socialement** possible, pour faciliter l'acceptation de ces politiques. Par ailleurs, la collectivité détient la capacité de valoriser et de **soutenir les initiatives citoyennes** allant dans ce sens, en mettant des locaux ou l'espace public à disposition, ou en apportant un soutien financier. Enfin, la collectivité a tout intérêt à **s'appuyer sur les acteurs de terrain** pour l'aider : elle peut par exemple faire appel à un collectif ou une association locale pour mettre en place des actions de sensibilisation.

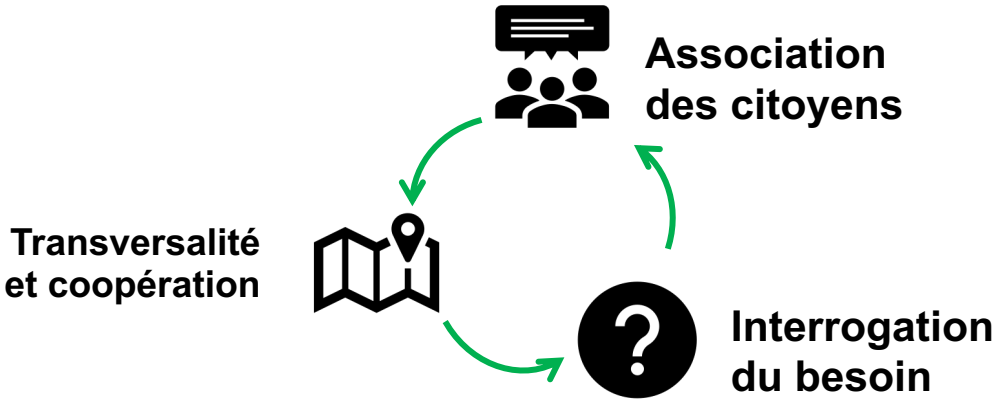

La transversalité et la coopération pour une cohérence de l'action

Les **documents de programmation et/ou de planification territoriale**, comme le PLUi ou le PCAET, sont des outils de transversalité à plusieurs échelles de territoire, ce qui en font des supports intéressants pour la mise en œuvre de politiques de sobriété.

Ils permettent en effet :

- La mise en **cohérence des objectifs**,
- De toucher **tous les secteurs** (urbanisme, habitat, alimentation, énergie, déchets etc., ou d'autres qui peuvent paraître plus « indirects » à première vue, comme le tourisme, la santé ou la culture),
- La **coopération** entre EPCI, EPCI et communes, territoires urbains et ruraux.

Dans une visée de mise en cohérence actions, **chaque service de la collectivité devrait par ailleurs être ambassadeur de la sobriété auprès de ses interlocuteurs**, notamment les développeurs économiques auprès des entreprises.

*→ Ces 3 étapes proposées par l'ADEME plaident pour la mise en place d'une véritable **stratégie globale et transversale autour de la sobriété**, qui doit faciliter le portage et la mise en œuvre d'actions concrètes dans différents domaines : **exemplarité** (actions de la collectivité en interne), **sensibilisation et mobilisation des acteurs**, intégration de la **sobriété dans les politiques publiques**.*

3 - Des leviers d'action pour les TEPOS-CV

Nous présentons ici quelques leviers d'actions pour intégrer la sobriété dans les différentes briques de la démarche TEPOS-CV. Cette liste n'est pas exhaustive mais vise à donner un aperçu de différentes démarches mises en place par les territoires du réseau TEPOS-CV AURA (retours notamment issus du questionnaire) ou d'autres territoires français.

1) Favoriser l'exemplarité et convaincre en interne

Réduire les consommations des bâtiments et équipements publics

Le **parc public** représente un gisement de sobriété à la fois important et accessible. Les bâtiments peuvent par exemple être monitorés pour adapter l'usage (extinction du chauffage le week-end ; baisse de la température ; etc.)

Il est possible de s'appuyer sur un ou une **économe de flux,** gestionnaire spécialiste de la réduction des gaspillages d'eau et d'énergie. Ce poste peut être mutualisé entre plusieurs collectivités à travers le service de Conseil en Energie Partagé.

Enfin, il est possible d'agir dans les **établissements publics gérés par la collectivité** comme les piscines ou les écoles, sur la réduction des consommations, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Ils l'ont fait !

*« L'extinction de l'**éclairage public** a été décidé »*
SYTEC, Soizic Bayssat

*« Nous avons inscrit la réduction du **gaspillage alimentaire** pour la restauration collective dans notre PCAET »*
CC Thiers Dore et Montagne, Laurent Boithias

*« Nous avons mis en place des **consignes pour la température** dans les bâtiments publics »*
CA du Puy-en-Velay, Pierre Cabrol ou Clermont Auvergne Métropole, Sarah Michelot

*« Nous avons recruté un **économe de flux** en interne »*
CA Arlysère, Julie Pont

Ils l'ont fait !

*La Rochelle Agglomération a mis en place une **politique « numérique responsable »,** portée par un chef de projet dédié.*

*Dans ce cadre des **critères « numérique responsable » ont été intégrés aux marchés du service informatique** : matériel labellisé, critères de performance énergétique pour le renouvellement des serveurs, écoconception des sites internet.*

*Le chef de projet travaille également a la **sensibilisation en interne** à la collectivité, en rencontrant les différents services, dont le service commande publique.*

REX détaillé dans l'Etat des lieux des actions de sobriété dans les territoires français de l'ADEME

Accompagner les agents et élus au changement par la formation

La formation des agents et élus constitue bien sûr un préalable à des actions ambitieuses en faveur de la sobriété. Ce sujet a été abordé lors du **Comité Régional « Accompagnement au changement »** dont les ressources sont à retrouver dans la banque documentaire du Réseau Terr.

Être exigeant dans la commande publique

Exiger l'**éco-conception** des services et des bâtiments dans la commande publique, inclure des critères d'évaluation des projets, prévoir **l'évolution de l'usage des bâtiments** sont autant d'éléments à inclure dans les commandes de marchés publics. La loi Climat et Résilience insiste d'ailleurs désormais là-dessus (voir cet article de la Banque des Territoires).

2) Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire

Mettre en récit et positiver la sobriété

La mise en récit est nécessaire pour **contrer la connotation négative** que la sobriété a aujourd'hui, dans un monde qui incite plutôt à la surconsommation.

Il s'agit de rendre la **sobriété désirable** : ne pas donner l'impression que cela signifie un « retour en arrière » mais plutôt mettre l'accent sur les **co-bénéfices** de la sobriété :

- L'accès à davantage de biens et services grâce à la mutualisation (ex : bricothèques, ateliers collaboratifs de réparation),
- Le gain en lien social,
- L'autonomisation par l'acquisition de savoir-faire,
- Le potentiel de création d'emplois induit par un changement de modèle économique,
- Moins de pollution atmosphérique et d'accidents de la route ainsi que des embouteillages,
- La réduction des coûts par rapport au recours à l'investissement dans des solutions technologiques permettant des économies d'énergie.

Des affiches de communication de la ville de Bruxelles pour promouvoir les mobilités douces

Mettre en avant les actions que mène la collectivité permet également de montrer qu'elle aussi « fait sa part ».

Ils l'ont fait !

*« Nous avons diffusé un **questionnaire** aux citoyens sur l'acceptation de la sobriété, en lien avec un **laboratoire de recherche** »*

Clermont Auvergne Métropole,
Sarah Michelot

S'appuyer sur la recherche-action

Les partenariats de recherche-action ou avec des chercheurs permettent **d'améliorer la connaissance du territoire et de ses habitants face à la sobriété**, mais aussi un renforcement de l'**acceptabilité** d'éventuelles futures mesures, car les citoyens en comprendront mieux les fondements.

Enfin, cela peut faciliter les **expérimentations** en posant un cadre (et en apportant d'éventuels financements) et permet une **évaluation** du déploiement et de l'adéquation des actions prises dans un second temps.

Mettre les acteurs du territoire au (éco-)défi

Dans le cadre d'une démarche de sensibilisation, il peut être utile de recourir à des **outils de mesure**, afin que les citoyens se rendent compte de ce qu'ils consomment réellement. Les **éco-défis** proposent souvent cela, en plus d'informations sur les bons gestes à adopter.

Le CLER propose ses « défis DÉCLICS » : défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la société

Ils l'ont fait !

*« Nous avons proposé des **éco-défis** à nos artisans »*

SMAPS, Côme Geroudet

*« Nous avons mis en place des **ateliers de sensibilisation** aux économies d'énergie dans les écoles »*

CA Arlysère, Julie Pont

Ils l'ont fait !

*« Nous avons utilisé la méthode des **conversations carbone** pour sensibiliser nos techniciens et nos citoyens aux démarches de sobriété »*

CC Saône Beaujolais, Florence Damevin

Réunir autour d'ateliers de sensibilisation

Des actions plus ponctuelles de formation peuvent être entreprises à destination de publics ciblés (entreprises, scolaires, parents, élus…), comme des **ateliers de sensibilisation**.

Pour agir plus particulièrement sur l'acceptabilité de la sobriété et la difficulté qu'implique la remise en question de notre système de valeurs couplé parfois à de **l'éco-anxiété**, il existe les « **conversations carbone ».** Cette méthode a été développée pour accompagner la prise de conscience et le changement de comportement des individus. Retrouvez des ressources et témoignages de collectivités à ce sujet dans le compte-rendu du Comité Régional « Accompagnement au changement » du 14/11/2019.

S'appuyer sur les manifestations culturelles

La culture peut être un excellent moyen de communication et d'appropriation : **ciné-débats** (Wall.E, la forêt de Mogari, Ecotopie…) ou mise à disposition d'ouvrages écrits sur le sujet à la **médiathèque** (comme la bande dessinée « La Transition prend ses quartiers », qui relate le Défi lancé aux citoyens afin de les impliquer dans la dynamique de transition de la Ville.

Les évènements laissant la place à des **artistes et artisans locaux** (concerts, dégustation de prouts locaux…) est aussi une manière de promouvoir la sobriété sans en parler : recourir davantage à l'échelon local fait en effet partie des grands enjeux vers des modes de vie plus sobres.

Ils l'ont fait !

*« Nous avons organisé une **soirée ciné-débat** avec la diffusion du film Demain »*

CA Arlysère, Julie Pont

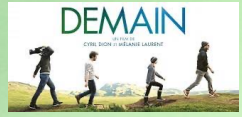

3) Intégrer systématiquement la sobriété dans les politiques publiques

Aménager une ville plus sobre

La sobriété peut être placée au cœur des projets urbains :

- Les politiques en faveur d'un **habitat plus dense et moins éloigné du cœur de ville**, à l'opposé du modèle pavillonnaire, se justifient notamment par la diminution du besoin en mobilité que cette réorganisation de l'espace permet. Ou du moins, par la mutualisation des moyens de transports.
- La promotion d'une consommation sobre peut être mise en lien avec le **renouvellement des centres-villes et du commerce de proximité**, avec le développement de nouvelles formes de distribution : boutiques temporaires, consigne, vrac...
- La **construction hybride, évolutive, réversible**, peut être encouragée, voire intégrée dans les cahiers des charges des aménageurs. La collectivité peut inciter à l'innovation en collaborant avec les entreprises de la chaîne de production en amont, et/ou en lançant des appels à projets.
- La réimplantation de lieux de vie multi-activités, **multi-fonctions**, dans des zones mono-orientées (zones de logement collectif, pavillonnaire, zone d'activité…) participe à une démarche générale de sobriété.
- Encourager les **mutualisations d'équipements et la mixité intergénérationnelle** fait également le lien entre sobriété, habitat-aménagement et cohésion sociale.
- La facilitation des initiatives **d'habitat alternatif** (participatif, éco-lieux) contribue à la diffusion d'exemples de modes de vie plus sobres

Ils l'ont fait !

*« Nous souhaitons accompagner les ménages dans leur **parcours résidentiel** pour que la taille de leur logement corresponde à leurs besoins »*

SMAPS, Côme Geroudet

Ils l'ont fait !

*« Nous plaçons la frugalité au cœur du projet de territoire territoire, et **l'aménagement est l'un des principaux leviers** »*

PNR Livradois Forez

Mobiliser les acteurs économiques

Recréer un tissu d'emploi local permet de diminuer les transports et de favoriser le maintien sur place d'emplois plutôt que vers de grandes métropoles, dont le modèle même est peu résilient.

Les structures d'ingénierie territoriale, comme les ALEC ou ALTE sont des **acteurs ressources** sur lesquels vous appuyer pour mettre en place des démarches de sobriété. Par exemple, en Isère l'AGEDEN propose un catalogue d'actions de sobriété énergétique sur lesquelles elle peut accompagner les collectivités pour mobiliser les acteurs du territoire.

Ils l'ont fait !

*« Nous avons lancé une étude sur la création de **synergies inter-entreprises** (autour de l'idée d'écologie industrielle et territoriale) »*

CA Arche Agglo, Aline Morel

Repenser les mobilités

→ Favoriser les mobilités actives

Il est évident que cela n'est pas toujours aisé, en fonction du territoire dans lequel on habite, mais ne pas utiliser de moyen de transport motorisé, même électrique, fait partie d'une démarche de sobriété. Il s'agit ainsi de favoriser les mobilités actives (marche, vélo, trottinettes, etc.) :

- **Sécurisation** : création de pistes cyclables, mais aussi de zones partagées à proximité des écoles aux heures d'entrée et de sortie par exemple,
- **Désirabilité** : création d'espaces verts le long des avenues / des pistes cyclables, et/ou installation de murets anti-bruit pour donner envie de se déplacer ainsi,
- **Multimodalité** : la problématique du « dernier kilomètre » lorsque l'on emprunte les transports en commun peut être résolue par l'utilisation du vélo ou de la trottinette, mais cela implique, pour les usagers, de pouvoir garer leurs engins en toute sécurité, à proximité des gares notamment.

Au contraire, **désinciter les modes polluants** est aussi une manière d'amener les citoyens à moins les utiliser. Par exemple, instaurer des péages urbains, limiter la vitesse de circulation et les places de parking.

→ Permettre la démobilité

Les déplacements du quotidien servent en grande partie à se rendre au travail. Or, ces déplacements pendulaires se font pour ¾ en voiture (source : Insee). Encourager le télétravail apparaît donc comme un levier très important de la collectivité pour agir sur ce point en favorisant l'installation de **hubs de télétravail** ou « tiers-lieux ».

Ils l'ont fait !

*« Un travail est en cours pour **sécuriser et développer les accès vélo** »*

SMAPS, Côme Geroudet

Ils l'ont fait !

*« La "démobilité" est désormais inscrite en tant qu'action : créer des **espaces de coworking** ou promouvoir le télétravail sont des axes de travail des collègues en charge de la mobilité »*

Pôle métropolitain du Génevois Français, Hervé Villard

Ils l'ont fait !

*« Nous avons élaboré un schéma de développement des **aires de covoiturage** »*

CA Arche Agglo, Aline Morel

*« Nous avons mis en place **une ligne de covoiturage dédiée « onCovoit »** : les passagers ont la garantie de trouver un véhicule en 20mn maximum, et les conducteurs sont récompensés. Tout le monde est gagnant »*

CC Cœur de Savoie, Sebastien Eyraud

Encourager la mutualisation

Le taux moyen d'occupation des voitures est de 1,2 en France en 2020 (source Insee). Davantage de **co-voiturage** permettrait d'augmenter le nombre de passagers par véhicule. La collectivité peut l'encourager :

- Au travers de politiques de **sensibilisation ;**
- Par la mise en place de **dispositifs facilitant le partage de véhicules** : ligne dédiée au covoiturage ; mise en place d'un système d'autostop organisé (type Rezo Pouce) ; service de véhicules en libre service (par exemple Citiz).
- et en aménageant l'espace public en fonction de cet usage, par la création d'**aires de covoiturage** par exemple.

Pour aller plus loin

Ressources en ligne :

Des études

- L' étude de l'Ademe sur les politiques territoriales de sobriété
- Une étude de l'Ademe : Panorama sur la notion de sobriété (2019)
- Une publication du Labo de l'ESS sur la sobriété énergétique

Des articles

- Un volet de 4 articles de Reporterre sur la sobriété
- Un dossier suisse de plusieurs articles : La sobriété dans la transition énergétique
- Un article du Monde : La sobriété, cette « évidence » devenue un angle mot de la société de consommation
- Un article du réseau TOTEn : Accompagner et encourager les changements de comportements au profit de la sobriété énergétique des bâtiments privés
- Un article de l'ADEME Normandie : Adopter la sobriété dans mes domaines de compétences
- Le support d'un atelier de l'AREC IDF sur la sobriété énergétique

Des sites

- Le site des « Défis Déclics » du CLER
- Le site de Virage Énergie, organisme de référence en France sur la thématique sobriété

Évènement :

- Les **Assises Européennes de la Transition Energétique** qui auront lieu au **printemps 2022 à Genève,** auront **pour fil rouge la sobriété énergétique** à travers le thème « moins pour plus »